

**EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE PRINCÉ
SÉANCE DU 25 SEPTEMBRE 2026**

Le vingt-cinq septembre deux mille vingt-six à 20h00, le conseil municipal de la Commune de Princé s'est réuni à la mairie, après convocation légale sous la présidence de Monsieur DENOULT Jean-Claude, Maire.

Etaient présents :

Monsieur DENOULT Jean-Claude, Maire – Madame JEUSSELIN Guylène, première adjointe – Monsieur GUILLOIS Rémy, deuxième adjoint – Madame MARTINEZ AUBERT Mélanie, troisième adjointe – Madame TURCAS Colette – Monsieur SIMON Philippe – Monsieur BERTHIER Patrice – Monsieur FAUCHEUX Frédéric – Madame THOUIN Séverine – Madame HUET Laura, membres du conseil municipal.

Etait absent : Monsieur BOURGES Emmanuel qui a donné pouvoir à Madame MARTINEZ AUBERT Mélanie

Approbation du compte rendu de la réunion du conseil municipal du 5 juin 2026 par 10 voix pour.

Date de la convocation : 14 septembre 2026

Secrétaire de séance : Madame JEUSSELIN Guylène

ORDRE DU JOUR :

- 1° - Désignation d'un élu.e référent.e sécurité routière
- 2° - Rapport d'activité 2025 du Syndicat Départemental d'Energie SDE 35
- 3° - Transfert de la compétence éclairage public à SDE35
- 4° - Demande de subvention : La Protection civile
- 5° - Demande de subvention : Secours Populaire
- 6° - Demande de subvention : Team Goupil Compétition
- 7° - Institution de la taxe sur la vacance des locaux d'habitation
- 8° - Indemnisation de particuliers pour services rendus
- 9° - Demande de participation aux frais de fonctionnement des écoles publiques de Vitré
- 10° - Questions diverses

2° - Rapport d'activité 2025 du Syndicat Départemental d'Energie 35

Monsieur le Maire rappelle que l'article L. 5211-39 du code général des collectivités territoriales précise que « le président de l'établissement public de coopération intercommunale adresse chaque année, au Maire de chaque commune membre un rapport retraçant l'activité de l'établissement. Ce rapport fait l'objet d'une communication par le Maire au conseil municipal en séance publique ».

Aussi, Monsieur le Maire présente les grandes lignes du rapport annuel d'activité 2025 du SDE35.

Le patrimoine communal pour l'éclairage public est de 44 luminaires et 3 armoires.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal par 11 voix pour :

- prend acte de la présentation du rapport d'activité du Syndicat Départemental d'Energie 35 de l'année 2025
- charge Monsieur le Maire d'informer le SDE 35.

Pour extrait conforme certifié exécutoire,

A Princé, le 28 septembre 2026
Le Maire,
DENOULT Jean Claude

La secrétaire de séance,
JEUSSELIN Guylène



A large, stylized handwritten signature, likely belonging to Guylène Jeusselin, the secretary of the meeting.